RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01481
Numéro SIREN : 851 626 325
Nom ou dénomination : AB'RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2022 sous le numéro de dépôt 12168

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : AB'RENOV — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 30 rue Pierre Brasseur 77100 MEAUX

Numéro SIRET * : 8 5 1 6 2 6 3 2 5 0 0 0 1 9

"Certifiée conforme à l'original" Le Président

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	90	042	90	90
	Total I (5)	044	90	048	90	90
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	49 122	070	49 122	57 118
	Créances (2) — Autres * (3)	072	5 289	074	5 289	10 025
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	6 431	086	6 431	767
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	60 841	098	60 841	67 909
	Total général (I+II)	110	60 931	112	60 931	67 999

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	100	100
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134	12 420	8 771
Résultat de l'exercice	136	5 101	3 648
Provisions réglementées	140		
Total I	142	18 621	13 520
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	10 000	10 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	18 216	29 079
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 2 000)	172	14 095	15 401
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	42 311	54 479
Total général (I + II + III)	180	60 931	67 999

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : AB'RENOV — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2021 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2020 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires 209)	210		
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires 215)	214		
	Production vendue : services * (dont export et livraisons intracommunautaires 217)	218	83 763	102 085
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226	20 802	11 000
	Autres produits	230	28	3 510
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	104 593	116 595
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	9 225	25 892
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	45 506	59 846
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 2 017)	244	2 017	179
	Rémunérations du personnel *	250	40 689	21 593
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	1 964	5 067
	Dotations aux amortissements *	254		
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	0	21
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	99 401	112 598
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	5 192	3 997
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	16	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 (VI)	300	75	349
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	5 101	3 648

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : 5 101 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318	
	Provisions non déductibles *									322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248							330	75
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249							251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986		Zone franche urbaine (44 octies A) 987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991						
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344		Créance due au report en arrière du déficit 346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350	4 500
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)									352 : 676	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)									356	
	Déficits antérieurs reportables : * 7 003 dont imputés sur le résultat :										360 : 676
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									370 : 0	372

AB'RENOV

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 30, rue Pierre Brasseur 77100 MEAUX
N° d'identification : 851 626 325 RCS MEAUX

Je soussigné Didier SOTTIZON, agissant en qualité de Président et de seul associé de la société AB'RENOV après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi,
prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- l'affectation des résultats dudit exercice ;
- la constatation des conventions visées par l'article L. 223-19 du code de commerce.

Prise de décisions :

*** Première décision**
L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 5 100,81 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

-	La totalité en report à nouveau, soit	5 100,81 €
	TOTAL	5 100,81 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

SD

*** Troisième décision**

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

*** Quatrième décision**

L'associé unique rappelle que le Président n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'associé unique décide de fixer ultérieurement la rémunération de Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le Président aura droit au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Meaux

Le 24 juin 2022

Didier SOTTIZON
Associé unique - Président



"Copie certifiée conforme à l'original"

LE Président

